

# PROJET STRATÉGIQUE ARCHIVES 2030



Pour des Archives performantes et responsables

Au plus près de la demande des citoyens et usagers



# EDITORIAL

Les Archives du Calvados sont fières d'incarner une mission de service public de plus de deux cents ans, dont les grandes lignes sont restées fondamentalement les mêmes depuis 1796 : collecter et conserver le patrimoine archivistique pour le mettre à la disposition de tous. Le Département accompagne cette politique avec conviction, comme pivot du réseau des archives publiques sur le territoire et garant de l'égalité d'accès à ce patrimoine unique.

Les travaux de restructuration inaugurés en 2019 sont la partie la plus visible d'un travail de fond remarquable réalisé depuis le dernier projet de service en 2012, aussi bien sur les collections que sur la relation aux publics. Ce travail porte ses fruits, avec des retours particulièrement positifs des usagers sur le service rendu. Les Archives du Calvados sont investies au quotidien pour répondre à des attentes multiples, qu'il s'agisse de faciliter la recherche historique et familiale, accompagner l'éducation à l'histoire et au civisme, permettre l'établissement d'un droit, ou plus simplement encourager le plaisir de la connaissance.

Le projet Archives 2030, le plus ambitieux et complet jamais rédigé pour les Archives du Calvados, fixe les grandes lignes de l'action à venir autour de 4 axes essentiels : l'accompagnement des territoires et du réseau ; la conservation et la responsabilité sociale et environnementale ; le service au public ; l'action culturelle et éducative. Les Archives du Calvados doivent rayonner sur l'ensemble du département et agir en réseau. Elles se fixent l'ambition d'être performantes et exemplaires, au plus près de la demande et des attentes des Calvadosiens.

Je ne doute pas que ces défis seront relevés, et l'équipe des Archives peut compter dans ce travail sur l'engagement de la Collectivité, pour permettre à tous de découvrir les richesses de notre histoire commune.

**Jean-Léonce Dupont**  
Président du Département du Calvados



# INTRODUCTION

Le projet Archives 2030 est le fruit d'un important travail collaboratif interne qui s'est construit en cohérence avec le schéma départemental culturel voté en 2022 et le plan de mandature Calvados 2030. Il s'inscrit dans le temps long nécessaire à ce type de politique, tout en proposant un phasage à plus moyen terme. De même, il cherche à articuler des grands objectifs de politique générale et la mise en œuvre de moyens concrets et pragmatiques. Il se veut donc un outil de clarification et de pilotage aussi bien pour les élus que pour les équipes.

Si les missions fondamentales des Archives, consacrées par la loi, sont intangibles, les modalités de mise en œuvre sont complexes et des priorités doivent être établies face à la diversité des possibles. Il importe aussi de maintenir l'efficacité et l'adéquation du service face aux transformations de notre société contemporaine, et de faire preuve d'anticipation sur les mutations à venir, avec toute l'humilité et la prudence nécessaires.

Le premier projet de service des Archives voté en 2013, il y a maintenant 10 ans, fixait des urgences en matière de classement, de gestion des accroissements, et de mise en œuvre d'outils de mise en ligne efficaces. Il intégrait une nécessité de rattrapage important en matière de conservation et de mise aux normes du bâtiment, dont les travaux inaugurés en 2019 ont constitué un point d'orgue.

Le projet stratégique présenté dresse un bilan de la politique menée et fixe les grandes priorités d'action. Il propose également un calendrier précis de mise en œuvre, en tenant compte des zones d'incertitude majeures que sont les nécessités d'accroissement du stockage et l'impact de la dématérialisation.

Dans ce travail complexe, disposer d'une feuille de route partagée est un atout précieux. Toute l'ambition de ce document est d'en faire office d'ici 2030.

# BILAN 2013-2023

- › Les moyens
- › La conservation et le classement
- › Le contrôle et la collecte
- › Le service aux usagers
- › L'action culturelle et éducative
- › 10 ans en chiffres et en infographie

# Histoire des Archives du Calvados

**1796**

La loi du 5 brumaire an V crée un dépôt chargé de recueillir les archives publiques dans tous les départements de France.



**1834**

L'échaudé d'Anisy publie le Catalogue des chartes des abbayes coennaises, premier inventaire détaillé des chartes médiévales. Malheureusement, il provoque également beaucoup de pertes dans les collections.



**1855**

Le premier archiviste formé au métier, Eugène Chatel, prend ses fonctions.



**1867**

Un bâtiment d'archives est spécifiquement conçu et mis en service, qui fonctionnera jusqu'au déménagement du service et à la démolition du bâtiment en 1966.



**1930**

Une salle de lecture est ajoutée au bâtiment principal. Les archivistes Armand Bénét, Georges Besnier, et surtout René-Norbert Sauvage, posent les fondements des premiers classements.



**1944**

Les Archives départementales sont miraculeusement épargnées par les bombardements mais de nombreuses destructions d'archives publiques ont lieu dans les services et les communes du département.



**1963**

Le bâtiment des Archives départementales est déménagé sur un nouveau site de 10 étages dans le péricentre de Caen. L'annexe de l'église du Saint-Sépulcre est abandonnée.



**1982**

Les Archives départementales sont confiées à la gestion des Départements par les lois de décentralisation.



**1992**

Une extension et une nouvelle tour sont inaugurées par Anne d'Ornano, en présence du Directeur des Archives de France, Jean Favier.



**2019**

Des travaux de restructuration et de mise aux normes du bâtiment sont inaugurés par Jean-Léonce Dupont, en présence de la cheffe du service interministériel des Archives de France, Françoise Banat-Berger.





# BILAN 2013-2023

Le bilan de l'action 2013-2023 s'appuie sur le projet de service adopté en 2013 et le schéma départemental de la politique culturelle (2017-2021) qui a fait l'objet d'un bilan global présenté aux élus en 2022.

**En termes de moyens**, il faut souligner les efforts structurants mis en place par la Collectivité sur cette décennie :

- **Mise en œuvre du programme de travaux le plus ambitieux depuis 1992 (1,6 M€)** portant à la fois sur l'accueil du public, la mise en accessibilité, et la mise aux normes des magasins ;
- Réaménagement de l'espace de conservation des grands formats ;
- Vote et mise en œuvre d'un organigramme adapté aux besoins ;
- Mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des compétences dans un contexte de renouvellement de la moitié du personnel.



Le bâtiment avant les travaux (2017)



Le déménagement (2018)



Inauguration des travaux (2019)



La nouvelle salle de lecture (2019)

# Porter un effort décidé sur la conservation et le classement

## Amélioration du contrôle de l'air et de la conservation préventive

Mise aux normes complète des magasins de conservation (600 000 € TTC) et du système SSI (190 000 € TTC)

## Classement des arriérés

80 à 100 000 € ont été mobilisés chaque année pour résorber les arriérés et réaliser le classement de fonds volumineux.

On peut citer :

- La maternité de Bénouville ;
- Les fonds d'architectes, de la Reconstruction et des bâtiments départementaux ;
- Les dossiers clients des notaires ;
- Les archives liées à la guerre et aux affaires maritimes ;
- Les archives de la SMN et de Moulinex ;
- Les archives de l'Abbaye-aux-Dames ;
- Les archives anciennes du CHU ;
- Les archives anciennes de Lisieux ;
- Les dossiers d'étrangers, des voyageurs de commerce.



Les dossiers de notaires (2014)

**Mise en œuvre d'un récolement permanent** permettant la traçabilité des collections et le suivi de l'espace occupé (58 km soit 93% de la capacité totale).

Récolements complets en 2014 et 2019 et récolement partiel en 2021.

## Clarification de l'ensemble des contrats de dons et dépôts

- Sécurisation des collections et de leurs origines auprès des donateurs et déposants ;
- Mise en dépôt de pièces muséales (Musée de Caen, musée de Vire).



Les cartes d'anciens combattants (2018)

**Lancement du PSBC** (plan de sauvegarde des biens culturels).

## Restauration des collections les plus fragiles et précieuses

- 50 000 €/an dédiés à la restauration ;
- Chantier d'identification et de reconditionnement des chartes anciennes ;
- Chantier de la bibliothèque patrimoniale.



Les chartes scellées (2016)

## La maîtrise de l'accroissement

- Tris sur les collections les plus volumineuses : Ouest-France, dossiers de clients de notaires, archives Moulinex, archives SMN, archives contemporaines éliminables ;
- La restitution aux collectivités locales de leurs archives récentes.



# Redéfinir contrôle et collecte en s'adaptant à la dématérialisation

## Priorité à la collecte des archives antérieures à 1944 et aux actions structurantes

Parmi les collectes remarquables, on peut citer :

- Les minutes notariales antérieures à 1944 ;
- Les archives iconographiques de la SMN ;
- Les archives anciennes du CHU ;
- Les archives anciennes des commissariats de Deauville, Caen et Vire ;
- Les archives des Hypothèques du Calvados ;
- Les archives politiques privées de Anne et Michel d'Ornano.



Collecte des archives de la SMN (2017)

## Accompagnement des services dans leur évolution et leur dématérialisation (Ingénierie et CST)

- Aide à l'organisation de l'archivage intermédiaire du CD14 à l'occasion des différents déménagements et restructurations ;
- Accompagnement à la dématérialisation : DGAS, CHU, Service étrangers Préfecture.
- Implication dans le projet de sobriété numérique du CD14 ;
- Redéfinition de la solution d'archivage électronique : abandon de la solution Naoned ;
- Mise en œuvre des premiers versements d'archivage électronique sur un serveur sécurisé ;
- Soutien à la mise en place d'un réseau d'archives territoriales dans le cadre des contrats de développement culturel des territoires (Lisieux), du contrôle scientifique et technique (Caen) et accompagnement de la politique du Centre de gestion sur les plus petites communes.



Visite d'une étude à Thury-Harcourt (2018)



Collecte des registres des Hypothèques (2022)



# Mieux répondre aux attentes des usagers

## Amélioration des conditions d'accueil physique

Mise en accessibilité complète, modernisation de l'accueil, et de la salle de lecture, création d'un espace modulable d'expositions et d'accueil de groupes, réfection de la salle d'accueil de scolaires et création d'un espace de détente et restauration pour les lecteurs (1,6 M €).

Réorganisation du service de l'accueil en salle pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement des usagers.



La nouvelle banque de salle de lecture (2019)

## Refonte du service en ligne

**Mise en œuvre d'un site dédié en 2017, entièrement refondu en 2019**, qui agrège l'ensemble de l'offre scientifique et culturelle des Archives et couplé au logiciel métier des archives, avec mise en ligne en temps réel des nouveaux inventaires. En 2022, il avait comptabilisé plus de 600 000 visites.

**1 millions d'images nouvelles numérisées et mises en ligne depuis 2013**, dont 5 000 actes médiévaux, les ressources généalogiques jusque dans les années 1920, ou encore les archives de la Seconde guerre mondiale et les collections iconographiques. Le service est aujourd'hui un de ceux mettant en ligne le plus de ressources généalogiques ou locales, pour un volume total 10 To d'images mises en ligne, correspondant à l'essentiel des recherches les plus courantes.

**Un téléservice dédié « Contactez les archives »** pour répondre à l'augmentation des demandes à distance (+ 2000 demandes par an depuis 2020).

**Mise en œuvre de l'open data** en 2017, puis de la gratuité complète du service y compris pour la reproduction des documents en 2022.

**Faciliter l'accès en ligne** : évolution du site pour améliorer son accessibilité (2022). Réflexion poussée sur la structuration des instruments de recherche, la pertinence des formulaires, la clarté de la navigation et le choix des termes d'indexation (*participation à l'étude du SIAF sur le sujet en 2018*).



Un portail complet (2019)

## S'attacher au rayonnement culturel de l'institution

L'équipe a été renforcée pour pérenniser l'action : passage d'1/2 ETP à 2 ETP.

### Redéfinition de l'offre destinée au public scolaire

Après 3 éditions du Prix du Jeune historien (2014, 2015, 2016), l'essoufflement du modèle conduit à une redéfinition de l'offre :

- Dossiers pédagogiques sur des sujets en lien avec l'histoire contemporaine et les enjeux actuels (la citoyenneté, l'histoire des femmes, l'histoire de l'Esclavage et de la traite, la mémoire des conflits contemporains) ;
- Outils novateurs et adaptés aux attentes des enseignants tels que le padlet ; un dispositif « Collège aux Archives » référencé dans les dispositifs EAC du Département.



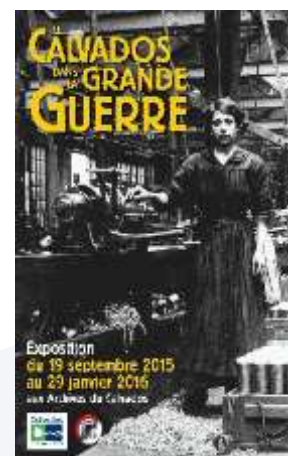
### Faire connaître le patrimoine médiéval écrit du département

- Participation aux manifestations d'inauguration des travaux de la bibliothèque du chapitre de Bayeux (2013) : numérisation du fonds et mise en ligne, participation au colloque Des Chanoines et des Livres (2013) et à l'ouvrage *La Bibliothèque du chapitre* ;
- Campagne de restauration et de mise en ligne des chartes médiévales et des chartes scellées ;
- Exposition « Moi Guillaume » et sa déclinaison itinérante ;
- Contribution à l'émission « Secrets d'Histoire » sur Guillaume le Conquérant (2020) ;
- Accompagnement de la recherche scientifique.



### Être un acteur des commémorations du devoir de mémoire

- **70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement (2014)**. Exposition « Sortir de la guerre » (2014) et publication *Archives inédites de la Seconde Guerre mondiale dans le Calvados*. Participation au comité de sélection des projets soumis à financement par le Département. Contribution à l'exposition sur panneaux de la Préfecture ;
- **Centenaire de la Grande Guerre**. Exposition « Le Calvados et la Grande Guerre » (2015). Participation au projet de Grand Mémorial et à la Grande Collecte. Contribution à l'ouvrage *Hommage aux soldats de Caen morts pendant la Grande Guerre* (2018). Participation au comité de labélisation de la Préfecture ;
- **75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement**. Exposition « Parcours de résistants » et sa déclinaison sur le web et sous forme de publication (2021) ;
- Fusillade du 15 décembre 1941 : colloque en 2016 et 2021 ;
- Pages web sur la Seconde Guerre, la Reconstruction, la Guerre d'Algérie, mai 68 ;
- Partenariat avec l'association Mémoires de la Résistance et de la Déportation normandes : expositions itinérantes, publication « Parcours de Résistants », collecte d'archives privées ;
- Contribution à l'organisation du CNRD ;
- Colloque sur l'histoire des préfets pendant la guerre, et publication *Vichy et les préfets*, La Documentation française, 2021.



## Participer aux actions structurantes du Département

- Participation aux Jeux Equestres mondiaux (publication « La plus noble conquête de l'homme ») et aux Equidays (éditions 2019, 2021 et 2022) ;
- Participation aux animations du Château des Enfants (éditions 2016, 2017 et 2018) ;
- Pose du logo du Département sur la façade (2019) et sur la tour des Archives (2020) ;
- Participation aux opérations « Terre de Jeux 2024 » avec une exposition « Aux Sports citoyens », des opérations de collecte et des manifestations culturelles, labellisées « Olympiade culturelle » en 2023.



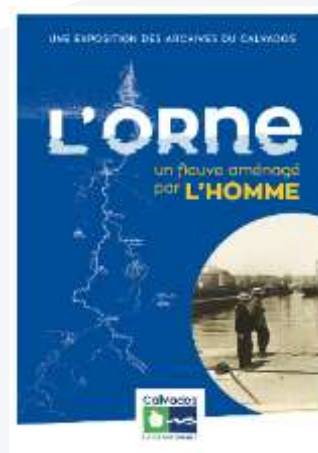
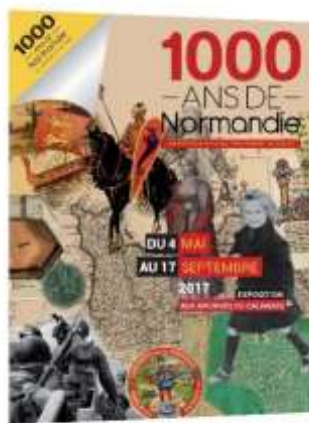
Equidays (2021)

## Renforcer la visibilité des Archives et les partenariats

- La page Facebook des Archives du Calvados, ouverte en 2013, atteint 6 000 abonnés en 2021, ce qui est assez remarquable au plan national ;
- Un catalogue grand public sur l'histoire des Archives (2019) ;
- Participation à plusieurs projets médias locaux (RCF, France 3 Normandie) et nationaux (Recherche d'héritiers, Secrets d'Histoire) ;
- Musée de Normandie et musée des Beaux-Arts de Caen : ateliers scolaires communs, partenariat sur l'histoire du patrimoine industriel ;
- Contribution à des expositions sur le territoire (prêts au musée de Vire, musées de Caen, médiathèque de Falaise, Franciscaines de Deauville, musée de Condé-sur-Noireau...) ;
- Projet commun aux 5 départements normands « 1000 ans de Normandie » en 2017.

## Impliquer le public et susciter des projets participatifs

- Projets participatifs de collecte : la Première Guerre Mondiale depuis 2013, les photographies anciennes (2017), Mai 68 (2018), la Seconde Guerre Mondiale (2019), le confinement (2020), les clubs sportifs du département en prévision des JO 2024 (2021-2023) ;
- Programme d'indexation collaborative sur les registres de conscription de la Grande Guerre (2018), les recensements de population.





# 10 ans en chiffres

## Les investissements

### 1,8 millions d'euros investis sur 10 ans pour la mise aux normes et à la restructuration du bâtiment

50 000 €/an dédiés à la restauration.

180 000 €/an dédiés au classement et au conditionnement.

## Les collections

Un métrage total stabilisé à 58 km depuis 2017, soit 3600 tonnes sur 79 magasins et 10 000 m<sup>2</sup> 2 000 inventaires mis en ligne.

Un archivage électronique qui démarre, malgré des interrogations fortes sur l'avenir.

## Les publics

2700 demandes traitées en 2022 via le téléservice « Contactez les Archives »

1 million d'images nouvelles numérisées et mises en ligne depuis 2012.

600 000 visites/an du portail archives.calvados.fr.

10 expositions sur site, 8 publications papier, 6 expositions itinérantes.

7000 abonnés à la page Facebook Archives du Calvados.

61% d'utilisateurs satisfaits du portail, contre 52% en moyenne nationale (étude SIAF 2021).

90% des utilisateurs satisfaits du téléservice.





# BILAN 2013-2023 EN CHIFFRES

## LES COLLECTIONS

### UNE SATURATION FORTE MAIS PARTIELLEMENT CONTRÔLÉE



58 km occupé pour 66 km au total, mais seulement 4-5 km réellement encore disponibles.

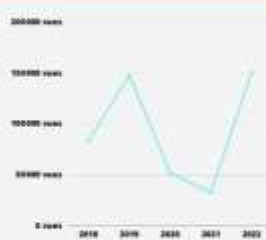


Des entrées papier encore fortes mais un accroissement jugulé par de forts tris internes

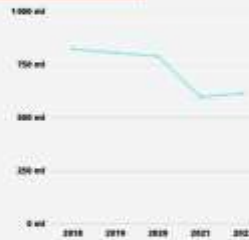


Des volumes d'archives numériques encore très faibles malgré une évolution rapide possible

### DES TRAITEMENTS CONSIDÉRABLES MAIS DES CHANTIERS ENCORE ENORMES



Opérations annuelles de numérisation



Volumes de classement



100% des archives sont récochées et dotées d'un outil d'identification minimale



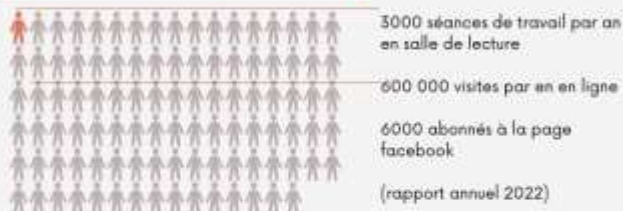
Un volume de numérisation considérable mais qui laisse encore d'immenses parties des collections méconnues

RÉFÉRENCES Enquête statistique annuelle

# BILAN 2013-2023 EN CHIFFRES

## LES USAGES

### DES USAGES MASSIVEMENT EN LIGNE



### UN USAGE TOURNÉ VERS L'HISTOIRE FAMILIALE



L'utilisateur type du portail est un homme retraité appartenant à une profession intermédiaire, n'ayant jamais travaillé dans le domaine de la culture. Il recherche des documents numérisés pour des recherches généalogiques (étude SIAF 2021)



Près de 50% des demandes reçues en 2022 sur le téléservice concerne un usage généalogique individuel ou professionnel

### UN ACCOMPAGNEMENT INDISPENSABLE



61% des usagers satisfaits du portail (étude SIAF 2021. Moyenne nationale 52%)



90% des usagers satisfaits du téléservice



Le maintien d'un besoin d'accueil en salle de lecture et par téléphone

# ARCHIVES 2030

## CONTEXTE



- › Méthodologie
- › Diagnostic
- › Mutation externes
- › Axes stratégiques

# CONTEXTE

## Méthodologie et contexte global

Le projet stratégique Archives 2030 est le deuxième de ce type après le projet de direction adopté en 2013.

Il intervient après :

- 10 ans de direction et l'achèvement de projets structurants en 2019 : inauguration de travaux importants, mise en œuvre d'un projet global d'informatisation et de mise en ligne, résorption des arriérés de classement et sécurisation des collections stratégiques ;
- Une pandémie globale qui a marqué l'envolée des demandes de consultation à distance mais aussi consacré le maintien d'un besoin de consultation sur place ;
- Un renouvellement de 30% des équipes en 5 ans suite aux départs en retraite de la génération entrée aux Archives dans les années de la décentralisation.

Le projet s'insère dans le schéma culturel départemental adopté par l'Assemblée en 2023 et dans le cadre du plan de mandature Calvados Vision 2030, dont le projet Bénouville est un projet phare.

Il a fait l'objet d'une démarche collaborative impliquant l'ensemble des équipes, toutes catégories et métiers confondus, de juin 2022 à mars 2023 avec le soutien de la DRUM (Direction de la relation usagers et de la modernisation). Il s'appuie également sur les enquêtes menées auprès des publics du site internet (étude SIAF 2021) et sur les retours usagers recueillis par le téléservice.

L'objectif est par la suite de travailler les différents axes avec l'ensemble du tissu partenarial et du réseau pour la mise en œuvre concrète au cours des prochaines années.

## Eléments de diagnostic

### Les points forts

- ✓ Une organisation rationalisée et des procédures stabilisées.
- ✓ Un positionnement clair du service sur son cœur de métier et les archives historiques définitives.
- ✓ Une sécurisation des collections grâce aux moyens dédiés à la conservation, au classement, au récolement, et à la traçabilité de l'origine des fonds.
- ✓ La mise en œuvre d'un Système Informatique efficient couplé à un portail et à un téléservice efficaces, et à des campagnes de numérisation très en avance sur l'état de l'art en France, faisant du service un des plus efficaces en la matière.
- ✓ Une politique offensive de sélection et de classement qui a permis de sécuriser les collections emblématiques, de juguler l'accroissement et de redéfinir les priorités de collecte et d'acquisition
- ✓ Des opérations d'investissement importantes qui ont permis d'améliorer l'accueil du public, la sécurité des collections, et l'image de la politique menée.
- ✓ Une relation de confiance instaurée avec les usagers et les partenaires institutionnels, associatifs et territoriaux.
- ✓ Une image de marque renouvelée à travers l'évolution de l'action culturelle et éducative vers des sujets plus contemporains.



## Les questionnements et points à creuser

- ✓ Des outils métiers et des moyens matériels qui doivent répondre à des besoins en mutation.
- ✓ Un positionnement à affiner sur l'archivage intermédiaire numérique et papier du Département.
- ✓ Une mise en œuvre de l'archivage numérique qui doit franchir un nouveau palier.
- ✓ Une action territoriale à redéfinir sur les bases d'un renforcement de la professionnalisation et du réseau.
- ✓ Un facteur d'incertitude sur les besoins de stockage à échéance 10 ans.
- ✓ Un vieillissement général du bâtiment qui nécessite une maintenance très régulière.
- ✓ Une culture archives et une visibilité à renforcer auprès des partenaires.
- ✓ Le maintien d'arrières importants sur les classements, notamment 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècle.
- ✓ Un volume important d'archives que leur nature rend difficile à diffuser en ligne malgré leur intérêt et qui restent, de ce fait, méconnues du grand public.
- ✓ L'explosion de la demande à distance et la forte demande d'archives numérisées qui se heurte aux limites de moyens.
- ✓ Un équilibre à trouver entre l'action comme opérateur et l'ingénierie territoriale.
- ✓ Une identité de la politique culturelle et éducative à renforcer.
- ✓ Un besoin de transversalité et de travail collaboratif au sein des équipes.

## Les facteurs de mutation externes

Les Archives départementales doivent s'adapter aux grandes mutations décrites par le schéma culturel départemental et fixées par le plan de mandature « Calvados Vision 2030 » :

**La recomposition territoriale.** Les Archives départementales doivent penser l'échelon intercommunal et leur contribution à la politique territoriale du Département, dans une logique de coopération et de travail en réseau.

Cette évolution implique :

- ✓ Un travail transversal avec les équipes chargées des contrats de territoire.
- ✓ Le développement de compétences en ingénierie territoriale, notamment dans la gestion numérique.
- ✓ La définition d'un positionnement équilibré entre compétences de contrôle scientifique et technique et l'ingénierie.
- ✓ Le soutien à un réseau encore fragile, qui ne soit plus dans la substitution mais dans l'accompagnement, y compris par la restitution d'archives anciennes aux collectivités qui souhaitent reprendre l'ensemble de la compétence archives.



**La révolution numérique** porteuse de nouvelles opportunités, de nouvelles attentes, comme de nouveaux risques. Les Archives départementales sont depuis longtemps intégrées à cette évolution dans leur pratique métier, depuis la mise en ligne de l'Etat Civil dont la première mouture date de 2009, et la mise en œuvre d'un logiciel métier et d'un portail complet en 2014.

Pour autant, de nouveaux défis restent à relever :

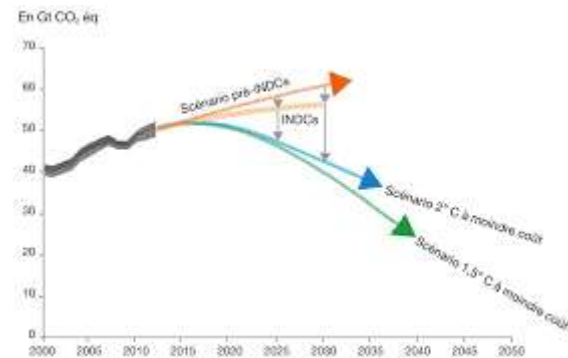
- ✓ Accompagnement des process de dématérialisation et d'archivage intermédiaire numérique ;
- ✓ Mise en œuvre de l'archivage définitif numérique ;
- ✓ Pression de la demande usager pour une consultation entièrement à distance, qui se heurte aux contraintes d'outils et de moyens ;
- ✓ Risque de décrochage numérique, d'infobésité, mais aussi de perte de contrôle sur les données.



**La transition écologique**, impose de penser et de faire autrement et de repenser le sens de l'action à long terme.

Répondre à cette obligation nécessite :

- ✓ Une réflexion sur le bâtiment et son évolution ;
- ✓ Un effort maintenu sur la sélection et la réévaluation des collections ;
- ✓ Une prise en compte de l'éco-responsabilité dans l'ensemble des actions menées.



La stratégie nationale bas carbone

Plus spécifiquement, **le projet de nouveau collègue Lechanteur** aura un impact direct sur le fonctionnement du bâtiment à court et long terme, qu'il faut anticiper dans le projet de service.

## Axes stratégiques

Pour répondre au diagnostic 2013-2023, comme aux mutations externes, le projet stratégique Archives 2030 définit 4 axes de travail en cohérence avec le schéma départemental culturel :

- ✓ Accompagner territoires et acteurs publics dans la dématérialisation de l'information et la gouvernance numérique.
- ✓ Innover pour concilier exigence de conservation et transition écologique.
- ✓ Répondre aux nouvelles pratiques et attentes des usagers.
- ✓ Créer une politique des publics qui inscrit les citoyens au cœur de l'action culturelle et éducative.







# ACCOMPAGNER TERRITOIRES ET ACTEURS PUBLICS

Les acteurs du patrimoine écrit sont multiples : archives communales et intercommunales, services et établissements publics, notaires, associations et particuliers.

Dans les territoires, la compétence archives est encore essentiellement communale, avec des situations extrêmement différenciées. En matière de services publics, coexistent des services ayant une culture archives relativement solide en raison de leurs besoins spécifiques et d'autres n'ayant pas de moyens dédiés malgré la criticité des données potentielles.

Les Archives doivent substituer à une approche centrée sur la collecte réglementaire et le contrôle des éliminations une dynamique basée sur la sauvegarde des archives essentielles, et la mise en responsabilité des acteurs. Elles doivent renforcer leur travail en réseau, et garantir l'équité entre les territoires dans une logique de subsidiarité entre leur action et celle menée à l'échelle communale et intercommunale.

## Elaborer une politique de collecte à l'échelle du territoire

La mise en réseau implique la prise en compte différenciée et la connaissance fine des acteurs. Pour identifier les manques et garantir l'équité territoriale de la collecte, une vision précise des collections et de leur représentativité est nécessaire.

A partir de ce diagnostic, et de la définition des archives essentielles à conserver, l'objectif est d'établir une politique de collecte proactive, et responsable en termes d'accroissement.

### ➤ Etablir un diagnostic/audit de la collecte passée

A partir des collectes réalisées depuis 2000, compiler les entrées par thématique et par bassin de vie, en tenant compte des destructions de 1944 et des logiques de complémentarité (par exemple entre registres notariés et registres d'hypothèques).

### ➤ Renforcer la réévaluation scientifique des collections

- Mettre en œuvre des campagnes systématiques de réévaluation des archives papier et numérique contemporaines.
- Faciliter les conditions de restitution des archives historiques de Lisieux et Caen.

### ➤ Promouvoir une collecte proactive priorisant les archives historiques essentielles

- Documenter l'histoire du département en fonction des disparités territoriales identifiées, des thématiques de recherche et de la demande citoyenne.
- Prospector et organiser des opérations ciblées de collecte selon les projets de valorisation en cours ou les contrats culturels de territoire.
- Diversifier le type d'archives collectées (audiovisuelles, photographiques, des minorités, etc.)
- Privilégier une logique de subsidiarité entre les différents échelons territoriaux
- Maintenir le choix d'une collecte responsable, excluant toute archive intermédiaire (hors local dédié spécifique), et limitant les versements anticipés aux situations exceptionnelles.

### ➤ Etablir une trajectoire réaliste et responsable sur les besoins en stockage à 10 ans.

# Développer une politique territoriale basée sur l'accompagnement

Les Archives doivent renforcer une approche d'ingénierie et de co-construction qui implique de repenser la politique de formation et de sensibilisation, et les compétences internes.

L'ingénierie doit former et mettre les acteurs en capacité d'agir, avec comme objectif prioritaire la sauvegarde des archives nécessaires à l'histoire et à l'établissement des droits des citoyens. Cet objectif nécessite de repenser la relation aux territoires dans une approche de mise en réseau et de renforcement de la professionnalisation, qui se substitue à une seule logique de collecte et de contrôle.

La gestion des données fait partie intégrante de l'accompagnement. Les Archives du Calvados doivent gagner en légitimité et en expertise sur la gestion de l'information numérique, et être identifiées comme un interlocuteur naturel sur ces sujets.

## ➤ Informer, former et sensibiliser les acteurs de la collecte et de la conservation

- Mieux répondre aux demandes extérieures en matière de conservation-restauration.
- Recueillir les besoins et attentes des parties prenantes et acteurs du réseau.
- Développer des formations à l'archivage, en formation initiale et en formation continue.
- Développer des contenus de médiation : bordereau d'élimination dématérialisé, information à destination des producteurs privés, synthèses des circulaires et tableaux de gestion, publications transversales thématiques, supports audiovisuels.
- Développer des outils de diffusion adaptés (connect, internet, listes de diffusion, etc.)
- Améliorer la visibilité de la politique de collecte : journal « C'est-à-dire », posts Facebook sur la collecte et la politique sur le territoire.

## ➤ Accompagner la dématérialisation de l'information et la transition numérique

- Monter en compétence et en acculturation générale et transversale.
- Acquérir des outils de gestion et diffusion des archives électroniques (SAE).
- Développer une offre de formation « gestion de l'information numérique ».
- Capitaliser sur l'opération Giga Destockage et investir les enjeux de sobriété numérique et de numérique responsable.
- Proposer une offre d'accompagnement en matière de dématérialisation des procédures administratives.
- Intégrer la thématique de la gestion de l'information numérique dans l'identité et la communication des Archives.



## Boîte à outils

- **S'appuyer sur les contrats culturels et contrats de territoire**
  - Travailler avec les services d'archives et les collectivités sur une articulation entre leur politique et la politique propre des AD.
  - Contribuer à l'articulation de la politique archives avec d'autres politiques complémentaires (lecture publique, patrimoine, musées) à l'échelle d'un territoire.
- **Renforcer les partenariats et réseaux sur le territoire**
  - Coordinateurs culturels.
  - Archivistes territoriaux.
  - CNFPT et organismes de formation.
  - Union amicale des maires, Chambre des notaires.
  - Partenaires au sein du département : Service des territoires, Points info 14, Formation, DRUM et Communication, Ingénierie territoriale, circonscriptions d'action sociale.
  - Préfecture : Secrétariat général commun (SGCD), Direction de la Citoyenneté et des collectivités locales (DCL).
  - Référents archives à créer.
  - Associations œuvrant au devoir de mémoire, à la conservation du patrimoine écrit et photographique, associations d'histoire locale ; établissements culturels et patrimoniaux.
- **Développer des instances d'échange transversal**
  - Création d'un Comité sur la collecte.
  - Ateliers d'échange sur l'information numérique et la dématérialisation.
  - Entretiens et recueil des attentes du réseau.
- **Développer des contenus et supports innovants et en permettre la diffusion**
  - Contenus axés sur les objectifs concrets et pas sur la théorie archivistique.
  - Supports à développer à partir de ceux existants (site internet, page Facebook, Connect) ou nouveaux (support print, audiovisuel, etc.).
  - Fiches action sur le panel d'offres et services proposés aux territoires et aux services.
  - Listes de diffusion dédiées, groupes de travail, etc.

## Indicateurs

- Nombre de formations organisées et nombre de personnes formées.
- Nombre d'accompagnement de services territoriaux sur une démarche de conservation/restauration ou de stratégie globale.
- Rédaction d'une politique de collecte incluant la trajectoire d'accroissement prévue à 10 ans et les besoins afférents.







# INNOVER POUR UNE CONSERVATION RESPONSABLE

Les Archives doivent faire référence en matière de conservation pour jouer leur rôle de tête de réseau. Cette ambition n'est atteignable qu'avec l'implication des services moyens.

Une étude doit être menée sur les besoins d'accroissement pour préparer les décisions d'investissement nécessaires. Maintenir la fonctionnalité du bâtiment et son adéquation aux besoins nécessite d'intégrer pleinement les enjeux de la Responsabilité sociale et environnementale et du changement climatique, ainsi que l'impact du projet du nouveau collège Lechanteur.

## Faire référence comme pôle d'excellence en matière de conservation

### ➤ Prioriser la conservation préventive sur les méthodes curatives invasives

- Gestion du climat : nouvel outil de gestion des sondes, GTC (Gestion Technique Centralisée), diagnostic thermique et adaptation au changement climatique.
- Conditionnement : fixer des priorités de reconditionnement et organiser des ateliers et campagne de reconditionnement, étudier les possibilités de reconditionnement via les communications en salle de lecture, rédiger des fiches pense-bête.
- Prévention des moisissures : fixer des priorités de dépoussiérage, organiser des opérations dédiées (en interne ou en prestation), entretenir les filtres du brassage d'air, systématiser les mises en culture, acheter des chariots sur mesure avec système d'aspiration mobile sur potence, acheter une chambre d'assèchement.
- Rendre plus accessibles les dossiers de restauration aux agents et au public dans le respect du droit industriel et commercial et du droit d'auteur.

### ➤ Adapter le bâtiment aux besoins du 21<sup>e</sup> siècle

- Lancer à partir du diagnostic des besoins en stockage une étude de faisabilité intégrant plusieurs scénarios possibles (densification, ré-usage de locaux, locaux neufs).
- Prendre en compte l'impact du projet Lechanteur (sécurité du site, accès, fonctionnement général et mutualisations possibles).
- Continuer la restructuration du bâtiment : réutilisation du logement de fonction en espaces de travail, liaison de l'auditorium avec le reste du bâtiment.
- Adapter le bâtiment au changement climatique (points d'ombre et meilleure isolation du bâtiment contre la chaleur, résilience face aux événements climatiques extrêmes).
- Rationaliser les espaces techniques : stockage de matériel au sous-sol et dans l'ancien espace microfilms, zone de quarantaine et d'assèchement, rayonnages pour les tableaux.

### ➤ Garantir la sécurité et la sûreté des fonds

- Sensibiliser et former les agents et les lecteurs.
- Renforcer la sécurité contre le vol en magasin et en salle de lecture : caméra, badges, estampillage, étude sur le contrôle d'accès des magasins.
- Définir une politique de préservation des données numériques.
- Mettre en œuvre le PSBC (plan de sauvegarde des biens culturels) et régler les points récurrents des visites triennales de sécurité.
- Restreindre la politique de présentation des œuvres originales lors des visites et ateliers.

## Adopter une démarche de Responsabilité sociale et environnementale des organisations (RSO)

La responsabilité sociale et environnementale des Archives implique une démarche innovante de durabilité réelle, intégrant le défi climatique et la défense des droits humains. Elle intègre la qualité du service rendu et le respect du bien-être et de la sécurité au travail de tous. Elle s'articule avec le projet Bénouville, et la démarche portée par Calvados Vision 2030. Elle exige une démarche authentique et des engagements concrets.

L'éco-responsabilité ne peut plus se limiter aux éco-gestes. Elle mobilise des besoins en investissements (gestion du bâtiment et des abords, équipements plus performants d'un point de vue énergétique) et une recherche de sobriété, dont un des leviers principaux est l'évaluation et la sélection des archives à conserver.

### ➤ Avoir une démarche de responsabilité sociale et déontologique

- Faire appel à des professionnels qualifiés en conservation-restauration, leur donner les moyens de vivre de leur travail et de faire perdurer leur savoir-faire.
- Recourir aux prestataires de l'économie sociale et solidaire, avoir une politique d'achat responsable.
- Favoriser la professionnalisation des jeunes et l'accès au travail des personnes en situation de handicap.
- Intégrer à l'ensemble de l'action une préoccupation d'accessibilité universelle, d'inclusion, d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations.
- Être attentif aux gestes et postures, équipements EPI et variation des tâches pour lutter contre les accidents du travail et maladies professionnelles (TMS), rangement adapté ou numérisation des boîtes les plus lourdes, équipement adapté pour le dépoussiérage.
- Être exemplaire dans le respect du droit d'auteur, du droit à l'image et du RGPD tout en promouvant le partage et la gratuité des données libres de droit.
- Être transparent sur l'origine des acquisitions, et mener une politique de restitution en cas de besoin ou de doute légitime.

### ➤ Éviter le gaspillage des ressources et promouvoir la sobriété numérique

- Acquérir des équipements facilitant la gestion de l'eau et de l'électricité dans le bâtiment (détecteurs de mouvements, remplacement des ampoules, robinets mitigeurs).
- Favoriser l'emploi de matériaux écoresponsables et la réutilisation.
- Évaluer l'impact en ressources des actions (publications, matériels d'exposition)
- Promouvoir la sobriété numérique et une démarche de numérique responsable.
- Renforcer la sélection et l'évaluation des archives à conserver pour limiter l'accroissement et donc l'artificialisation des terres et les besoins immobiliers.

### ➤ Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et décarboner

- Améliorer l'isolation thermique et la performance énergétique du bâtiment.
- Remplacer la chaudière à gaz.
- Electrifier le parc automobile.
- Promouvoir une politique de déplacements écoresponsables et un équilibre virtuel/présentiel dans la relation usagers.

➤ **Diminuer la pollution et les déchets**

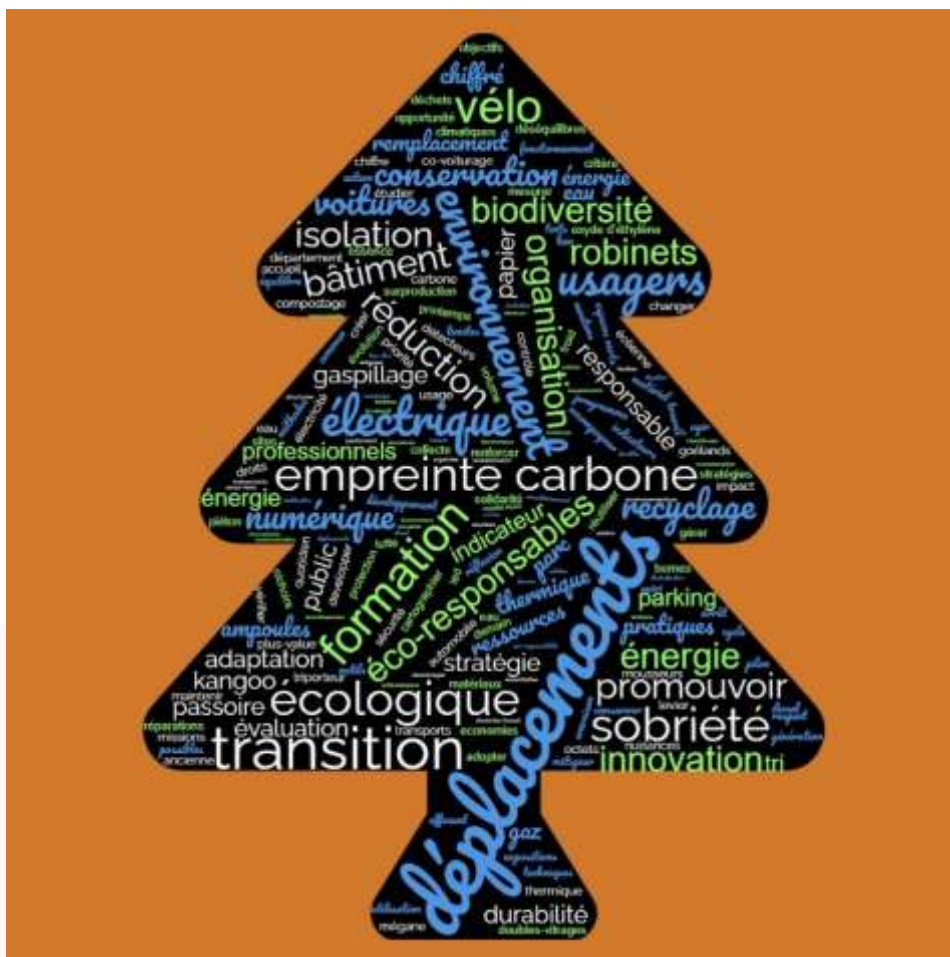
- Simplifier la gestion des déchets recyclables et non-recyclables.
- Promouvoir l'utilisation raisonnée et le recyclage du papier (dont papier utilisé dans le circuit de communication des documents en salle de lecture).
- Favoriser des matériaux de conservation les plus écoresponsables possibles et limiter l'usage du plastique.
- Diminuer l'usage des polluants chimiques liés à la conservation (oxyde d'éthylène) en favorisant les pratiques de conservation préventive aux méthodes curatives.

➤ **Protéger et restaurer la biodiversité**

- Se former à la protection et cohabitation avec la faune en zone urbaine.
- Mieux valoriser la réserve foncière des Archives et y supprimer la tonte.

➤ **Dessiner une transition environnementale désirable par la Culture et le Patrimoine**

- Donner de la profondeur historique et contextualiser les enjeux climatiques et environnementaux.
- Favoriser la recherche sur ces sujets par la collecte et l'identification des sources.
- Accompagner au changement l'ensemble des acteurs (agents, publics et partenaires).





## 4 priorités pour des Archives écoresponsables

Répondre aux enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux sans impacter le service rendu au public et la sécurité et bien-être au travail des agents

**Les Archives**

- des activités de bureau "classiques"
- un bâtiment et des locaux de conservation
- des serveurs informatiques
- des déplacements nombreux dans le département



**25%**  
des documents sont jetés 5 mn après impression et seulement 20% de ce papier est recyclé



**12 Mt CO2**  
due aux déplacements liés aux activités de bureau chaque année en France



### Eviter le gaspillage des ressources

- 0 impression quand une projection est possible
- Isolation et suppression des ponts thermiques dans le bâtiment
- Sobriété numérique



### Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

- 0 déplacement carboné sur Caen seul et sans archives
- Electrification du parc automobile
- Modification de la chaudière gaz
- Facilitation du transport vélo



### Diminuer la pollution et les déchets

- 0 utilisation d'oxyde d'éthylène
- Réutilisation des Fiches Fantômes pour des blocs brouillon
- Recyclage des déchets, plan optimisé



### Protéger la biodiversité

- Gestion écologique de la réserve foncière
- Protection de la faune présente sur le site



Quelle est mon empreinte carbone ?



## Boîte à outils

- **Organiser des ateliers, formations et actions grand public de sensibilisation**
  - Conservation-préventive : estampillage, reconditionnement, dépoussiérage, formation sur le Système de sécurité incendie.
  - RSO : biodiversité en zone urbaine, usage et réparation vélo, compostage.
- **Développer des partenariats et réseaux**
  - Démarche RSO de la Direction de la Culture.
  - Mettre en réseau et agir avec les structures et associations intéressées à ces problématiques RSO (mobilité responsable, biodiversité, accessibilité, etc.).
- **Créer des outils de communication**
  - Pages dédiées à la conservation et restauration sur le site internet.
  - Fiches pratiques à destination des agents et des lecteurs.
- **Etude de faisabilité globale sur le bâtiment**
  - Diagnostic thermique et isolation thermique, remplacement de la chaudière.
  - Prise en compte des besoins en stockage à 10 ans et des pistes possibles pour y répondre (densification, ré-usage, extension).
  - Réaffectation du logement de fonction en espaces de travail (bureaux et salles de réunion) en consacrant le maintien d'un gardiennage sur place.
  - Aménagement des espaces extérieurs attenants à l'auditorium et cafétéria.
  - Intégration du projet Lechanteur.
  - Points récurrents de sécurité incendie (stockage à proximité des ascenseurs et réserve eau) et prévention du vol (contrôles d'accès, vidéosurveillance).
- **Moyens en équipement**
  - Equipement technique : chariot pour dépoussiérage, chambre de déshumidification, gestion centralisée des sondes, rayonnage à la verticale pour les tableaux, maintenance des filtres de brassage de l'air.
  - Electrification du parc automobile et parc vélo utilitaire de service.
  - Petits équipements favorisant les éco-gestes : parking vélo, accès vélo vers l'avenue du Général Harris, composteurs.
- **GPEC**
  - Poste dédié aux enjeux de conservation et d'éco-responsabilité.
  - Stabilisation de l'effectif et de ses équilibres après le fort renouvellement passé.

## Indicateurs

- Nombre de déplacement en voiture seul et sans archives sur Caen.
- Consommation électrique du bâtiment.
- Volume octets conservés sur les serveurs courants.
- Nombre d'opérations de traitement à l'oxyde d'éthylène.

# ARCHIVES 2030

## REPONDRE A L'EVOLUTION DES ATTENTES USAGERS



- › Etre autonome dans sa recherche
- › Etre accompagné de manière individualisée en cas de besoin

# REPONDRE A L'EVOLUTION DES ATTENTES USAGERS

Les Archives sont confrontées à une double attente : d'un côté la forte envie d'autonomie pour consulter et réutiliser à distance des documents facilement et librement ; d'un autre côté le besoin d'un accompagnement plus individualisé auprès d'un interlocuteur « physique » en cas de besoin. Les chiffres, importants et en hausse, tant de fréquentation du site que du nombre de demandes sur le téléservice « Contactez les Archives », illustrent cette double attente. Le maintien d'une fréquentation physique en salle de lecture malgré l'importance des ressources en ligne démontre également l'impossibilité d'une dématérialisation intégrale de la relation à l'utilisateur.

L'approche doit donc être multimodale pour tenir compte de la complexité inhérente aux collections elles-mêmes, qui ne peut être totalement contournée.

L'objectif est de garantir l'égal accès à tous, en tirant partie de toutes les possibilités offertes par le numérique mais sans perdre de vue le besoin d'une approche physique, essentielle pour de nombreux usages.

## Offrir un service en ligne inclusif et performant facilitant l'autonomie de la recherche

### ➤ Augmenter le nombre de fonds classés et mis en ligne

- Fixer des priorités de classement adaptées aux demandes les plus récurrentes (histoire des personnes et des lieux, grands conflits mondiaux et nationaux, histoire coloniale).
- Achever la numérisation des fonds stratégiques en termes de consultation (Etat Civil 20<sup>e</sup> siècle, répertoires et tables de notaires et d'hypothèques, fonds médiévaux).

### ➤ Rendre le site encore plus intuitif et inclusif (accessibilité physique et intellectuelle)

- Mieux articuler les différents niveaux de recherche et la présentation des résultats et des lots d'images dans la navigation du site.
- Implémenter les méthodes FALC (facile à lire et à comprendre) et les outils d'accessibilité (sous-titrage des vidéos).
- Améliorer les informations des pages « En pratique », « Vous ne trouvez pas » et « Contact ».

### ➤ Développer des modalités de recherche ciblées et des outils d'aide à la recherche

- Recherche géographique par des accès cartographiques.
- Recherche iconographique via une meilleure indexation des fonds non iconographiques.
- Recherche nominative (indexation au nom à développer via des prestations, des démarches collaboratives, ou des projets d'intelligence artificielle, en lien avec la base nom du portail FranceArchives).
- Recherche thématique par l'état des fonds, l'indexation matières, des pages éditoriales, des thèmes historique (Seconde Guerre mondiale).
- Pages d'aide à la recherche en lien avec des actions de médiation.



## Avoir une approche multimodale et individualisée des demandes

De nombreux progrès ont été réalisés en matière d'accueil physique grâce aux travaux de restructuration, et en matière d'accueil en ligne via le développement du téléservice « Contactez les Archives » et le choix de la gratuité totale, qui a considérablement fluidifié le circuit de réponse.

Une partie importante de la consultation ne peut se faire à distance, soit du fait de la complexité de la recherche, soit en raison des impossibilités juridiques à la mise en ligne. La recherche sur place, comme l'accompagnement à distance de la recherche par l'envoi individualisé de documents, restent donc essentiels.

Il importe de tirer les conséquences du développement massif de la demande individuelle via le téléservice, tout en étant attentif au maintien de la qualité de l'accueil téléphonique et physique, dont la salle de lecture est un élément essentiel.

- **Développer une approche multimodale de la réponse à l'utilisateur « pour ne laisser personne de côté »**
  - Articuler les demandes sur place, en ligne et via le téléservice.
  - Définir l'accueil physique et téléphonique le plus adapté, intégrant le rôle de la salle de lecture comme « guichet unique ».
- **Améliorer l'expérience usagers sur place**
  - Améliorer la signalétique et faciliter l'utilisation des appareils en libre-service.
  - Développer des ateliers pratiques et des « café archives » pour les usagers.
- **Travailler les demandes très récurrentes**
  - Renforcer l'appropriation collective des connaissances permettant d'orienter sur les demandes récurrentes, y compris hors Archives du Calvados.
  - Trouver des solutions adaptées pour les recherches foncières, la justice et les typologies de recherche très demandées posant des problèmes récurrents.
  - Pérenniser et partager les recherches pertinentes sur le long terme.



## Boîtes à outils

- **Organiser des ateliers et formation en interne et pour les usagers**
- **Anticiper le développement du nouveau logiciel métier « Mnesys Memo »**
- **Modifications à obtenir via le club utilisateurs Mnesys ou hors usage Mnesys**
  - Accès facilité aux instruments de recherche depuis la liste de résultats.
  - Mieux afficher le contexte avec l'intitulé/analyse.
  - Rendre plus lisible la présence de plusieurs lots d'images sur une notice.
  - Améliorer l'affichage des notices de niveau supérieur.
  - Avoir la possibilité de rechercher selon la présence ou non d'images numérisées.
  - Développer des outils d'indexation collaborative plus adaptés.
  - Exploiter l'intelligence artificielle, l'indexation automatique et l'OCR.
  - Outils permettant la consultation à distance sécurisée des images communicables mais ne pouvant être mis sur internet (salle de lecture virtuelle).
- **Affiner la connaissance de l'expérience et de la demande usagers**
  - Développer des modalités de retours des demandes et irritants récurrents.
  - Mener des enquêtes auprès des usagers en ligne et usagers physiques.
  - Développer des outils de recueil des avis sur le site internet.
- **Associer des organismes œuvrant à l'accessibilité universelle**

## Indicateurs

- Indice de satisfaction du téléservice « Contactez les Archives ».
- Audit d'accessibilité (critères RGAA : 52% en 2022 sur le site).
- Développer un outil de mesure de satisfaction sur l'usage du portail internet.



# CREER POUR UNE POLITIQUE DES PUBLICS

L'action culturelle et éducative des Archives se déploie à la fois de manière physique (expositions, publications, visites ou accueils de classes) et virtuelle (site internet et page facebook). Elle est structurée par une exposition temporaire annuelle in situ, souvent déclinée en exposition itinérante ou publication, et des accueils de classes ou d'étudiants.

Elle se caractérise par des fortes contraintes de personnel (pas d'équipe de médiateurs pour l'été et les week-end) et de lieu (site relativement éloigné de la fréquentation touristique), qui entrave la capacité à toucher un public plus large ou diversifié.

Le [projet du nouveau collège Lechanteur](#) doit être également pris en compte, comme un atout potentiel à terme, mais aussi comme une contrainte de fonctionnement dans un premier temps.

## Renforcer l'identité de l'offre

Outre l'action en partenariat, ou en renfort (prêt de documents notamment), les Archives doivent prioriser une action propre identifiable, articulée autour de thématiques fortes en cohérence avec les priorités du Département et le calendrier commémoratif et touristique du territoire.

### ➤ **Fixer un calendrier thématique 2023-2028 pour gagner en visibilité et anticipation**

Cet effort d'anticipation devra cependant tenir compte de l'impact du projet du nouveau collège Lechanteur, notamment sur 2025-2026.

- 2024 : Commémoration du 80e anniversaire du Débarquement de la Bataille de Normandie.
- 2025 : Millénaire de la ville de Caen : l'évolution du château au fil du temps.
- 2026 : « C'est votre histoire ! » ou « Qui étaient mes ancêtres ? ».
- 2027 : Millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant.
- 2027 : Château de Bénouville, installation des services de la Direction de la Culture.

### ➤ **Décliner chaque thématique en plusieurs actions possibles selon les cas**

- Exposition temporaire.
- Programmation éducative.
- Exposition itinérante.
- Brochure gratuite ou publication payante.
- Dossier pédagogique et contenus en ligne.
- Grande collecte, politique de classement ou de collecte, numérisations et mise en ligne d'archives.

### ➤ **Maintenir le travail sur des axes forts de l'identité des archives**

- Le Travail de Mémoire.
- L'histoire médiévale.
- L'histoire locale et familiale.



## Fidéliser un public identifié comme « naturel »

La relative étanchéité entre les usagers des archives (en ligne ou sur place) et les publics potentiels de l'action culturelle proposée est un frein à la création d'un public fidélisé susceptible d'assurer la réussite de la programmation.

- **Développer les actions avec l'Université et la recherche**
  - Proposer des orientations de recherches en lien avec les thématiques annuelles.
  - Mettre à disposition du public les travaux scientifiques du personnel des Archives.
  - Participer à des projets de recherche.
  - Participer à l'insertion professionnelle des étudiants.
- **Impliquer les usagers réguliers**
  - Proposer des rencontres type « café des archives ».
  - Travailler en partenariat avec les associations d'histoire locale et de généalogie.
- **« Industrialiser » l'offre éducative**
  - Développer des ateliers éducatifs clés en mains.
  - Renforcer les dispositifs EAC en lien avec la DRAC et les acteurs de la création.

## Elargir et diversifier le public

- **Renforcer des actions hors les murs en valorisant le potentiel des expositions itinérantes et des prêts pour expositions**
  - Être présent lors des inaugurations des expositions prêtées.
  - Proposer des médiations et des outils pédagogiques en lien avec l'exposition prêtée.
  - Mieux identifier le Département et les Archives sur les outils de communication et de diffusion des expositions itinérantes.
  - Créer une offre pour les grands événements départementaux en plein air (Equidays, etc.)
  - Communiquer sur les prêts de documents importants et en faire des leviers de partenariat.
- **Développer des actions ciblant les publics empêchés ou éloignés**
  - S'appuyer sur les dispositifs existants (Culture/Santé, Culture/Justice, Circonscriptions).
  - Renforcer l'accessibilité universelle du site internet et des expositions (accessibilité au handicap physique et mental, écriture « facile à lire et à comprendre »).
  - Travailler les sujets liés à l'histoire des origines.
- **Développer des actions grand public**
  - Proposer des visites grand public sur le modèle des JEP, à destination des MJC, centres d'animation...
  - Proposer des visites commentées en soirée ou en week-end
  - Proposer des événements originaux tels que la braderie des livres désherbés.
  - Travailler des sujets en lien avec l'actualité et les enjeux contemporains.

## Boîtes à outils

### ➤ **Mieux connaître les publics**

- Elaborer et lancer une enquête simplifiée sur le modèle de l'enquête du SIAF : Qui sont les publics des archives ?

### ➤ **Mettre en place des outils simples de programmation et de suivi**

- Plannings des visites et accueil de classes.
- Rétro-planning de la thématique annuelle et documents types (cahiers des charges...).

### ➤ **Impliquer l'ensemble de l'équipe dans la dynamique culturelle grand public**

- Organisation et animation de visites.
- Repérage et choix des documents.
- Contribution par des opérations de grande collecte.
- Appropriation des expositions itinérantes une fois montées.

### ➤ **Renforcer le réseau et s'appuyer sur des relais sur le territoire**

- Coordonnateurs culturels, services culturels sur le territoire (médiathèques et bibliothèques, services d'archives, musées).
- DRAC (référents EAC, territoires et Livre et Lecture).
- Points info 14, circonscriptions d'action sociale, offices du tourisme, centres d'animation, associations culturelles et patrimoniales, associations œuvrant à l'inclusion culturelle et numérique et à l'accessibilité universelle, associations d'histoire locale et de généalogie.
- Faire connaître les grands événements des Archives à l'ensemble des agents du CD notamment via Connect, le CàDire et les visites internes.
- Développer la complémentarité de l'offre avec celle des établissements culturels caennais (Musée de Normandie, Musée des Beaux-Arts, SHD...) et établissements proches (INSPE, collège Lechanteur et collèges du nord de Caen).

### ➤ **Renforcer la visibilité et l'identité des actions**

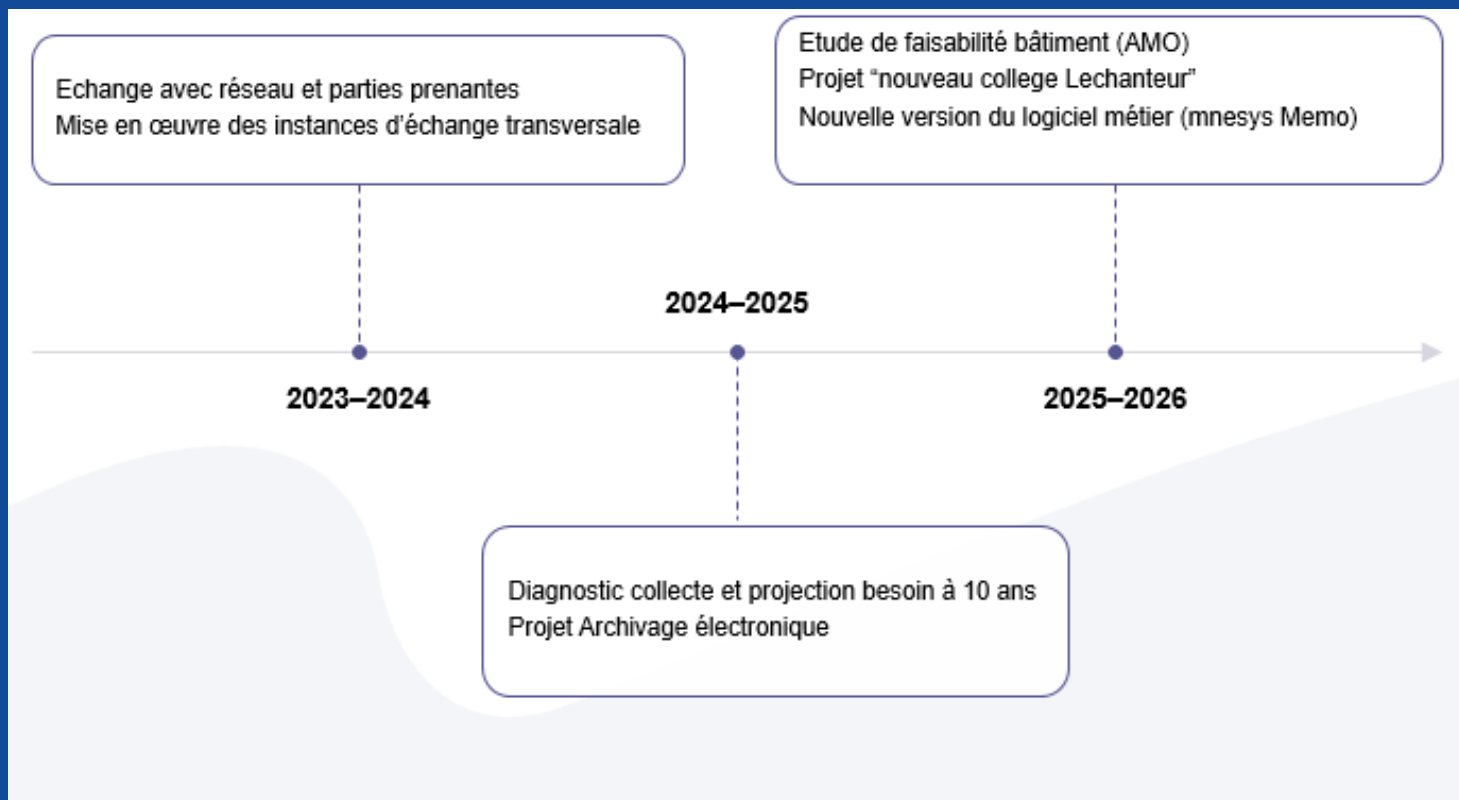
- Sur le site internet, créer des rubriques spécifiques pour les concours et appels à projets.
- Renforcer l'articulation entre la page Facebook, le site internet des AD et les autres réseaux sociaux du Département.
- Diffuser les supports prints en faisant appel à des prestataires extérieurs spécialisés
- Créer des supports prints dédiés aux actions hors les murs (à diffuser lors des grands événements en plein air) ou ciblant un public spécifique
- S'associer à des événements culturels existants ayant déjà une forte notoriété (manifestations nationales telles JEP, nuit de la lecture, Journée internationale des Archives)
- Formaliser les conditions de mise à disposition des locaux à des tiers.

## Indicateurs possibles

- Nombre d'élèves et étudiants accueillis.
- Nombre de visiteurs des Archives.
- Carte des expositions prêtées et territoires touchés par l'action culturelle et éducative
- Fréquentations du site internet et de la page Facebook.

# ARCHIVES 2030

## ELEMENTS DE PHASAGE





**Calvados**



LE DÉPARTEMENT

**DÉPARTEMENT DU CALVADOS**

BP 20520 • 14035 Caen CEDEX 1